

<p>SECTEUR D'ACTIVITE Enseignement supérieur</p>	<p>TYPE DE PROGRAMME ERASMUS+ Renforcement des capacités dans l'Enseignement supérieur Capacity building in higher education (CBHE)</p>	<p>BENEFICIAIRES Etudiants Enseignants Personnel universitaire</p>
<p>TYPES DE PROJETS Projet Conjoints (Impact sur les Institutions) Projets structurels (Impact sur les Systèmes)</p>	<p>RESSOURCES DOCUMENTAIRES Site web eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/actions/key-action-2-cooperation-for-innovation-and-exchange-good-practices/capacity-0_en Tutorial : eacea.ec.europa.eu/sites/eacea-site/files/recording_final_1.swf Erasmus+ : Guide programme pp 194-221 Procédures de candidature (PJ#1) Guide du candidat (PJ#2) EForm : Formulaire de candidature spécifique (en ligne)</p>	<p>REGIONS – Pays partenaires Projet National : 1 Pays partenaire + Min. 2 pays européens Projet Multi-Pays Min. 2 pays Partenaire + 2 pays européens voir liste des pays par Région</p>
<p>PRESENTATION DETAILLEE DE L'ACTION Il s'agit de projets de coopération transnationale, mis en œuvre entre des établissements d'enseignement supérieur (EES) des pays programme (de l'UE+) et des pays partenaires (cf. encadré Régions), et dont l'objet est de contribuer à la modernisation des établissements et systèmes d'enseignement supérieur (SES) des pays partenaires. NB : les pays industrialisés sont inéligibles pour cette action</p> <p>Les objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur ✓ Améliorer les compétences et les aptitudes par des programmes d'études innovants ✓ Renforcer les capacités de gestion, de gouvernance, d'innovation et d'internationalisation des EES ✓ Participer au renforcement des autorités nationales à moderniser leurs SES ✓ Favoriser l'intégration régionale et la coopération trans-régionale <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ des projets conjoints : élaboration de programmes d'études (doubles diplômes...) ou développement des relations entre les institutions (EES) et l'environnement économique et social ✓ des projets plutôt structurels : modernisation des politiques, de la gouvernance des SES (implication des ministères d'ES des pays partenaires) ou développement des relations entre les systèmes d'ES et le monde socio-économique. 		

FINANCEMENT DE L'ACTION

La subvention d'un montant min. de 500,000€ à 1M€ (pour une durée de 24 ou 36 mois) / 1M€ couvrira en partie :

- ✓ Les frais de personnel : Chercheur/Enseignant/Formateur, Personnel BIAT (à hauteur de 40%)
- ✓ Les frais de déplacement : étudiants et personnels
- ✓ Les frais de séjour : hébergement, transports locaux et publics, assurance maladie perso. ou complémentaire
- ✓ L'équipement (max. 30%) : exclusivement au profit des EES partenaires
- ✓ La sous-traitance (max. 10%) : exceptionnelle, pour des services/compétences qui ne peuvent être pris en charge par l'un des partenaires du consortium.

NB : tous les frais de valorisation, publication... ne sont pas pris en compte par le co-financement.

Voir détail des montants pour élaboration du budget in Erasmus+ : [Guide Programme](#), pp. 211-221

DUREE DU PROJET

- 24 ou 36 mois

EVALUATION

- ✓ Les critères sont les suivants :
 - **La pertinence stratégique : 30/100** : contribution du projet à la réalisation des objectifs et des priorités politiques des pays partenaires du projet ; le projet répond à des besoins et traite de problèmes concrets rencontrés par les groupes cibles
 - **La qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet: 30/100** : les activités proposées sont appropriées à la réalisation des objectifs spécifiques ; les méthodes les plus appropriées sont utilisées ; une capacité de planification cohérente et logique est démontrée.
 - **La qualité du consortium et des mobilités de coopération : 20/100** : le partenariat inclut tous les savoir-faire, les expertises reconnues et les compétences nécessaires ; distribution pertinente des tâches ; bonne communication et coordination.
 - **Impact et durabilité : 20/100** : Les résultats du projet sont disponibles pour les groupes non directement impliqués dans le projet ; usage optimal des ressources pendant et après la durée du projet ; impact attendu : substantiel et durable sur le LT
 - Volet spécial mobilité : contribution globale à la réalisation des objectifs du projet ; transparence des procédures de sélection des participants ; système d'assurance qualité.
- ✓ **Résultat** : il faut obtenir une **note min. de 60/100** pour être éligible, dont 15 points min. pour la pertinence.

CANDIDATURE 2018

- 1- Si vous avez **l'intention de candidater**, merci de renseigner le [formulaire en ligne](#) pour informer la cellule projets de la Direction des partenariats, projets, promotion et internationalisation (3PI) de votre souhait de candidater. Nous vous proposerons une réunion de travail préparatoire pour répondre à toutes vos questions.
- 2- Calendrier :
 - Semaines du 22 janvier au 5 Février 2018 : examen et validation des projets avec le Vice-Président RTI

➤ **8 février 2018 à 12h** : date limite d'envoi des dossiers à l'EACEA

Et après ?

Juillet 2018 : décision d'attribution et notification des candidats

Août/Sept. 2018 : préparation et signature des conventions de subvention

Octobre 2018 : début de la période d'éligibilité

Contact : international-projects@univ-grenoble-alpes.fr